

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour le recrutement d'un/e consultant/e national/e chargé (e) de l'adaptation des manuels d'éthique destinés aux jeunes.

Unité	Gouvernance
Projet / Financement	PBF/Corruption
Titre	Consultant/e National/e pour l'adaptation de manuels d'éthique destinés aux jeunes.
Lieux d'affectation	Port-au-Prince
Durée de la mission	30 jours (sur une période de 3 mois)
Type de contrat	Individual Contract (IC)

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement d'Haïti a fait de la lutte contre la corruption une priorité, reconnaissant que celle-ci constitue un enjeu majeur qui sape la confiance du public et la stabilité des institutions. S'attaquer à la corruption enracinée est perçu comme essentiel non seulement pour rétablir l'ordre et améliorer la gouvernance, mais aussi pour initier des réformes à long terme.

La lutte contre la corruption à long terme nécessite plus que des mesures immédiates ; elle exige une stratégie globale qui place l'éducation au cœur de ses efforts. Le développement d'outils pédagogiques visant à inculquer des valeurs d'éthique et d'intégrité dès le plus jeune âge est fondamental pour créer une base de stabilité durable. En intégrant ces principes dans les écoles, les générations futures seront mieux préparées à promouvoir la transparence et la responsabilité, contribuant ainsi à des institutions plus justes, inclusives et résilientes en Haïti. Cette approche est cruciale pour assurer des réformes durables et encourager une culture résistante activement à la corruption.

Selon les données du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), la population haïtienne reste majoritairement jeune. En 2023, environ 35,45 % de la population avait moins de 15 ans, et environ 70 % avait moins de 35 ans. Cette proportion importante de jeunes souligne leur rôle clé dans l'élaboration de stratégies de lutte contre la corruption à long terme, notamment à travers des initiatives éducatives qui promeuvent l'éthique et l'intégrité dès le plus jeune âge.

Les conséquences de la corruption sont encore plus néfastes pour les jeunes, car la mauvaise allocation et le gaspillage des ressources publiques hypothèquent leur avenir. Tenant compte de cette catégorie représentative et de leur capacité à pouvoir influencer les choses en constituant une alliée sûre pour les initiatives anti-corruption, l'ULLCC croit nécessaire de contribuer à l'émergence d'une nouvelle catégorie de citoyens, pétris des valeurs éthiques et morales.

Dans cette optique, l'ULCC a l'intention d'adapter au contexte Haïtien un manuel d'éducation à l'éthique axé sur la lutte contre la corruption à l'intention des élèves des trois cycles de base, y compris le nouveau niveau secondaire. L'ULCC envisage de réaliser ce projet en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

2. OBJECTIFS DU MANUEL

Le manuel d'éducation à l'éthique a les objectifs suivants :

- Dispenser aux jeunes les connaissances nécessaires sur les principes d'organisation et de fonctionnement d'une société véritablement démocratique basée sur des valeurs éthiques et morales ;
- Inculquer aux jeunes le sens de l'intégrité, de l'éthique, de l'honneur et de la dignité ;
- Instaurer une culture de reddition de compte à l'école dès le plus jeune âge ;
- Cultiver une culture de l'intégrité dans laquelle les pratiques de corruption ne sont pas tolérées.

3. PUBLIC CIBLE ET COMPOSITION DU MANUEL

Le manuel d'éducation civique s'adresse aux élèves des trois premiers cycles de base ainsi qu'à ceux du nouveau niveau secondaire, de NS1 (3ème année de l'école secondaire) à NS4 (dernière année de l'école secondaire).

Le manuel comprendra quatre modules. Chaque module sera conçu et adapté en fonction des différents niveaux d'enseignement (les trois premiers cycles de base et le nouveau niveau secondaire : (NS1, NS2, NS3 et NS4).

Le manuel devrait couvrir des sujets tels que :

- Les droits et devoirs civiques et moraux des citoyens : essentiels pour garantir l'État de droit et promouvoir le bon fonctionnement de la société démocratique.
- Les manifestations de la corruption : comprendre les différentes manières dont la corruption se manifeste aujourd'hui.
- Les concepts de responsabilité, d'éthique et d'intégrité : ils sont essentiels au maintien de l'État de droit et à la promotion d'une culture de la confiance et de l'équité.
- Les conventions internationales contre la corruption : notamment la Convention interaméricaine contre la corruption (CICC) et la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC).
- Cadre juridique national et agences de lutte contre la corruption : comprendre les lois et réglementations nationales, ainsi que les rôles et fonctions des agences spécialisées dans la lutte contre la corruption, afin de combattre efficacement la corruption dans le pays. Afin de faciliter son assimilation par les élèves, le manuel sera dans un premier temps rédigé en français. Une fois finalisé, il sera traduit en créole.

4. TÂCHES SPÉCIFIQUES

Sous la supervision du PNUD et de l'ONUSUD, le consultant sera chargé de :

- Sur la base du manuel de l'ONUSUD pour le primaire et le secondaire, concevoir le livret de l'élève en utilisant des fiches de travail pédagogiques, des illustrations et des études de cas adapté au contexte local.
- Préparer le guide pédagogique du manuel d'éducation civique pour les enseignants ;
- Mener des consultations avec les acteurs nationaux de l'éducation et de l'éducation civique, y compris les enseignants et les étudiants, afin d'identifier les besoins des praticiens et de façonner les outils pédagogiques en conséquence ;
- Faire valider le guide de l'enseignant et le manuel de l'élève par la communauté éducative ;
- Finaliser le manuel de l'élève et le guide de l'enseignant ;
- Concevoir et dispenser une formation à l'intention du corps professoral sur l'utilisation des manuels.
 - Le consultant sera responsable du développement d'une méthodologie de formation des formateurs (FdF) de 3 jours qui sera basée sur les manuels. La méthodologie de formation des formateurs comprendra des présentations PowerPoint (PPT) pour chaque jour ;
 - Une partie de la formation portera sur la pédagogie : comment utiliser l'apprentissage actif et la méthodologie centrée sur l'enfant.
 - Une partie de la formation aura comme focus la substance du sujet : ce qu'est l'éthique, l'intégrité, etc. Il s'agit d'explorer en quelques séances certains des thèmes de la formation.

- La méthodologie inclura des informations de base sur la manière d'organiser et de gérer les formations ultérieures.

5. PROFIL GÉNÉRAL DU CONSULTANT

- Diplôme universitaire ou maîtrise en éducation ou dans un domaine connexe.
- Bonne connaissance des règles d'éthique.
- Bonne connaissance des questions de corruption en Haïti.
- Familiarité avec les conventions internationales contre la corruption et particulièrement la Convention de Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) et la Convention Interaméricaine Contre la Corruption (CICC) et les cadres juridiques nationaux.
- Expérience avérée dans la conception, le développement et la préparation de matériels pédagogiques et de formations éducatives.
- Expérience avérée de travaux similaires déjà réalisés.
- Excellentes compétences en matière de communication (écrite et orale) en français et en créole. La connaissance au moins élémentaire de l'anglais reste et demeure un atout.
- Bonnes compétences en matière de présentation et d'animation d'ateliers.
- Bonne gestion du temps.

6. RÉSULTATS/PRODUITS ATTENDUS

Le consultant doit fournir:

- Une version préliminaire du manuel d'éducation civique ;
- La version finale du manuel contenant les quatre (4) modules de formation adaptés à chaque niveau d'enseignement.
- Le schéma de la formation des enseignants.

7. EXIGENCES PARTICULIÈRES

Le consultant doit soumettre à la coordination du Projet, la méthodologie qu'il compte utiliser pour atteindre les objectifs, ainsi que le plan de travail y afférent.

Il doit également produire un budget détaillé couvrant toutes les activités requises. Un tableau de bord sera mis en place pour suivre l'avancement des différentes activités du projet.

8. DURÉE DE L'ÉTUDE

L'étude se déroulera sur une période totale ne dépassant pas trois mois, du début de la consultation à la remise du document final, sans oublier le calendrier des séances de diffusion.